

## Les sites et sols pollués : les outils de gestion maîtriser les grandes étapes techniques de gestion

**OBJECTIFS** Connaître les grands principes de la politique nationale de gestion des sites et sols pollués. Découvrir les enjeux à protéger : populations humaines, ressources en eau, milieux naturels. Connaître les étapes et les outils nécessaires à la gestion des sites et sols pollués.

Cadres techniques d'un bureau d'études, d'une collectivité locale ou d'une industrie. Agents des organismes et administrations de contrôle.

## **LES + DE LA FORMATION**

Une étude de cas est déroulée pendant la formation.

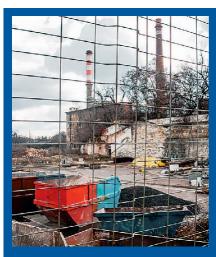
La formation est animée par des experts qui participent aux GT nationaux de développement de la méthodologie de gestion sites et sols pollués (SSP) et aux commissions françaises et internationales de normalisation sur la caractérisation des sols.

## **CONTENU**

- Le cadre réglementaire:
- l'essentiel du contexte réglementaire en matière de sites et sols pollués : la réglementation notamment dans le cadre des Installations classées (IC),
- les principes de la politique nationale de gestion des sites et sols pollués : gestion des risques en fonction des usages, approches sur site et hors site.
- Les étapes et les outils de gestion des sites et sols pollués :
- schéma conceptuel et modèle de fonctionnement : approches sources/transferts/enjeux,
- diagnostic des milieux : études documentaires, investigations de terrain,
- interprétation de l'état des milieux (IEM) : présentation de la démarche, exemple sous forme
- plan de gestion : présentation de la démarche, différentes mesures de gestion envisageables,
- grands principes de l'Évaluation quantitative des risques sanitaires (EQRS): notions de toxicité, principes de calcul de doses d'exposition et de niveaux de risque,
- techniques de dépollution : grands principes, exemples de techniques éprouvées.

Cette formation ne prévoit pas de pré-requis.





**PARCOURS** AVANT: RC06

**DURÉE 2 jours** 

**PRIX 1 335 € HT** (les repas sont offerts)

SESSION A - 08-09 avril - Paris